

# Henri IV installe un lieu de culte protestant pour la cour à Bois-le-Roi

« [...] Comme aussi de faire aucun exercice de ladite religion en notre cour et suite, [...] nous permettons à ceux de ladite religion de pouvoir bâtir des lieux pour l'exercice d'icelle, aux villes et places qui leur est accordé, [...] (articles XIV et XVI de l'édit de Nantes).

« *Qui leur est accordé* » : l'édit de Nantes de 1598, accordait 80 places particulières aux protestants, qui, ne nécessitant que l'agrément des seigneurs locaux, donnaient de la souplesse aux choix des emplacements. Bois-le-Roi, entre les deux villes royales de Melun et Fontainebleau, obéissait strictement aux critères définis par l'édit aux articles XIV et XVI ci-dessus. Le temple de Bois-le-Roi était né, unissant deux expressions du protestantisme dans notre région.

La cour de France a été très tôt imprégnée des idées nouvelles sous l'influence du Cénacle de Meaux dès 1521. On « lisait » l'évangile en présence de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême dans la plus belle salle du château, aujourd'hui le « salon François I<sup>er</sup> ». La réforme se répandit rapidement dans leur entourage, Guise et Bourbons s'affrontèrent. La régente Catherine de Médicis pour calmer les esprits, réunit en 1560, une assemblée des notables de Fontainebleau qui autorisa les pasteurs à célébrer des cultes dans les appartements des seigneurs réformés séjournant à Fontainebleau – comme Coligny, le Prince de Condé et Renée de France. De son côté, Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV, calviniste convaincue, se gardait le droit de faire prêcher en sa maison de Fontainebleau, « à huis ouvert ».

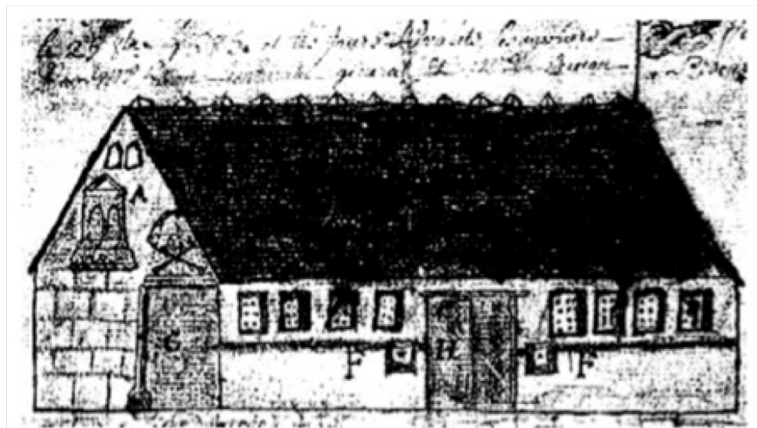
A l'inverse, la Réforme pénétra très lentement la région melunaise. Melun connut en 1561 la première église réformée du baillage avec le pasteur Pierre David, dont les prêches très fréquentés du faubourg Saint-Liesne provoquèrent des heurts avec le clergé local. Mais en 1562, les villes fermées comme Melun furent interdites au culte et les pasteurs se transportèrent dans le village de Chartrettes où après l'opposition du seigneur des lieux, la nouvelle religion se dissipa dans la clandestinité. Melun, ville royale, occupée par les troupes du parti catholique et visitée par le roi lors de ses voyages à Fontainebleau, demeurait catholique.

Après l'édit de Nantes les protestants étaient encore nombreux à la cour. Aussi, dès mai 1600, Henri IV députa deux commissaires, un catholique et un protestant qui se rendirent à Bois-le-Roi décider de l'emplacement exact du temple. Le bourg de 928 h. (Melun 1200 h.) était bordé par l'actuelle route de Bourgogne, seule route carrossable jusqu'à

Fontainebleau, où Henri IV s'arrêtait fréquemment à l'hôtellerie des Hautes Loges et y présidait les départs de chasse. Un inconvénient de taille, le fief très catholique des Trinitaires qui bordait le chemin de Bourgogne ! Il fallut reculer jusqu'au fief de Simon Tapereau, le seigneur de Brolles et en partie Bois-le-Roi, de moyenne et basse justice, d'une très ancienne noblesse de robe de la région de Melun, l'un des 100 gentilshommes de la Maison du roi. Ce nouveau « lieu d'exercice » se plaça en frontière du chemin des Ministres (autre nom donné aux Trinitaires).



Thomas de Leu (1555 ? 1612 ?), *Portrait de Catherine de Bourbon*, estampe, J-M Salingue - Musée des beaux arts de Rennes.



Nanteuil-lès-Meaux, Seine-et-Marne, un des tout premiers temples réformés de France vers 1570, croquis retrouvé dans une vieille Bible, musée du Protestantisme de Paris.

Il ne reste aujourd'hui aucune trace du temple, seul demeure le souvenir du nom de la rue de la Presche. On suppose une grange aménagée, solution souvent choisie pour faire vite, ressemblant à celle de Nanteuil-lès-Meaux, avec ses murs bas, son long toit, sa grande porte et ses petites fenêtres cintrées, les tables de la Loi sur le pignon et à l'intérieur, une chaire. Le tout était bien inconfortable, « grandement incommode »



1719 : Bois le Roi. « Plan et arpentage des bois, terres et bruyères, appartenant aux ministres (charte de 1270) par Desquimare, situés au pourtour et environ de la Forêt de Bière ». Le carré rouge à gauche pourrait être un reste du temple détruit. (Archives Départementales de Seine-et-Marne, cote H127).

selon Etienne de Courcelles second pasteur qui voulut en 1615 le déplacer au Monceau. A quoi pensait-il ? Si près du château royal !

Pour en faciliter l'accès, Henri IV fit élargir le chemin de Bourgogne au début de 1601. Il n'y avait presque personne le long de l'année, tout au plus quelques familles de Melun et de l'élection de Nemours. Mais l'affluence était grande lorsque la cour

était à Fontainebleau, on s'y pressait jusqu'à 100 personnes. Le spectacle était extraordinaire. Dans le désordre des piétons, litières, coches et cavaliers, on distinguait l'entourage du roi, les Bouillon, La Force, Lesdiguières, Sully, la famille Beringem, la haute administration parisienne, les régiments des suisses et des écossais ainsi que plusieurs familles d'artistes qui travaillaient à l'énorme chantier du château.

En 1600, le premier pasteur fut Georges Soulas. Il fut suivi d'excellents pasteurs dont Ferdinand de Prez, Henri Drelincourt qui se maria à Bois-le-Roi en 1671. Le culte avait lieu tous les dimanches et le jeudi selon la chasse. Les prêches y étaient excellents, souvent animés par les pasteurs de passage qui résidaient au château. Ils provoquaient des débats théologiques et une brillante réflexion intellectuelle. Pendant ses 85 ans d'existence le temple de Bois le Roi sera très renommé.

**Michèle Saliot**

Source : Marie-Hélène Grintchenko, *Catherine de Bourbon, 1559-1604 : influence politique, religieuse et culturelle d'une princesse calviniste*, Paris, Honoré Champion, 2009.